

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Vendredi 09 Février 2024

Présents : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Adil MOURABIT, KINNOUS Chaïb, BOUAISS Fouad, EZKIYOUH Mohamed, VAN MEEL Alan

Excusés : MM. DE CASTRO SILVA Loïc, BEN MALEM Abdellatif, MAKECHOUCHE Youssef, ZEGHLI Mourad, BEN AISSA Akim, Mme BADJI Sabah & Mme SPALACCI Sarah.

Reçu : MM. MARQUIER Gérard, PALISSE Julien, JAMALI Rayan, ROUIRE Emile, HAKIMI Abderrahmane.

Communications téléphoniques :

US TOURAINNE, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais

CANDIDATS LIGUE : Félicitations à nos candidats ayant réussi leur examen ligue

- BENDOUMA Yanis
- HOORNAERT Lucas
- HAKIMI Mohamed Amine
- VAN MEEL Alan

Prochaine CDA : Vendredi 16 février 2024 **18 h 30**

IMPORTANT ! CUMUL DE MATCHS DANS LE WE

La CDA tient à attirer l'attention des arbitres sur une situation qui s'est produite ce week-end

secretariat@grandvacluse.fff.fr

1279, Rte de Bel Air - 84144 Montfavet Cedex

04.90.80.63.00



Malgré l'accord de la DTA et votre décharge signée afin d'officier sur plus de deux matchs par week-end la CDA vous demande de ne pas faire deux centres d'affilée (13h et 15h avec absence de l'arbitre de 15h) comme cela a été le cas le dimanche 21 janvier 2024.

La seule et unique attitude à adopter dans ce cas de figure, en cas d'absence d'officiel, et cela quel que soit les équipes en présence, est le tirage au sort pour désigner un « bénévole » dûment licencié et d'établir un rapport à adresser au District dans les 24h00.

RAPPEL PEREQUATION : La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

RAPPEL AUX ARBITRES :
Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.

PROPOS RACISTES :

Nous demandons à tous les arbitres d'être intransigeants sur ce sujet, comme nous vous l'avions rappelé lors du stage de rentrée.

L'attitude à adopter en cas de propos racistes dans l'enceinte du stade, quel qu'en soit l'auteur est la suivante :

1. Interrompre le match en cas de comportements racistes (insultes ou chants)

Nos arbitres doivent arrêter le match (5 à 10 minutes maximum) et demander aux dirigeants des deux clubs de demander aux supporters de stopper ces agissements immédiatement.

2. Suspendre le match à nouveau si les comportements racistes ne cessent !

Nos arbitres doivent renvoyer tous les joueurs aux vestiaires afin d'avoir une prise de conscience du public et des dirigeants des deux clubs.

Dans le même temps il est important que le délégué sur place note tous les incidents.

3. Arrêter définitivement le match en cas d'incident raciste grave

Si le calme revient, l'arbitre peut reprendre le match mais en cas de nouveaux débordements il arrête définitivement le match. Et un rapport devra alors être transmis aux instances.

Lecture et approbation PV du 02 février 2024

- PV approuvé à l'unanimité

DISCIPLINE ARBITRES :

- Monsieur XXXXX – Arbitre (Sénior D)
Manquement au règlement intérieur de la commission des arbitres :
Considérant que cet arbitre s'est excusé lors de son audition.
En conséquence, la Commission des Arbitres décide :
 - De rappeler à l'ordre Monsieur XXXXX arbitre sénior
- Monsieur XXXXX – Arbitre (JAD)
Manquement au règlement intérieur de la commission des arbitres :
Considérant que cet arbitre s'est excusé lors de son audition.
En conséquence, la Commission des Arbitres décide :
 - De rappeler à l'ordre Monsieur XXXXX arbitre JAD
- Monsieur XXXXX – Arbitre (JAD)
Classement sans suite.

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur HMIMSA Chahid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis à la comptabilité
- **Monsieur AGBI Aziz**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur LAMACHI Fouad**, Reçu vos remerciements concernant l'accueil du S.O. Velleron
- **Monsieur BAFFIER Bruno**, Reçu votre courriel, lu, pris note, vous devriez recevoir feuille de frais
- **Madame CHOPIN Corinne**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur CHFIRA Nordine**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur VAN MEEL Alan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Madame COLIN Emilie**, Reçu vos courriels, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur IKAN Moussa**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HOUMADI Moussa**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur ZAHIRI Keylian**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BOUREKBA MENDY Saïan**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EL IDRISSEI Jamal**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DESOLA Erwan**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EYMERY Célia**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DESOLA Jules**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DECASTRO SYLVA Ely**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ZENASNI Ramdan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur BOUYIRI Adame**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur JAMALI Rayan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur RAHIH Adam**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur MOLLA Kenzo**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité

COURRIERS CLUBS :

- **S.O. VELLERON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible, avons transmis vos félicitations.
- **F.C. CALAVON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **O. MONTELAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **F.C. ENTRAIGUES ALTHEN**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **R.C.B. BOLLENE**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **O. BARBENTANE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible, avons transmis vos félicitations.
- **A.S. PIOLLENCOISE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible, avons transmis vos félicitations.
- **U.S.R. PERTUIS**, Reçu vos courriels, lus, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **F.C. NYONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note,
- **US TOURAINE**, Reçu vos courriels, lus, pris note, une réponse vous sera donnée concernant la blessure de votre joueuse

COURRIERS COMMISSIONS :

- **CDA Pôle Formation**, reçu la liste des candidats ligue admis, lu, pris note, félicitations aux lauréats

COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE DESIGNATIONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE FORMATION**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE FORMATION**, Reçu liste des lauréats ligue

- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE FORMATION**, Reçu liste des candidats inscrits à la FIA de février
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE FORMATION**, Reçu le calendrier FIA 2024/2025, ainsi que la stratégie FIA

AMBASSADEURS DE L'ARBITRAGE :

- **Monsieur Adil Mourabit** a été désigné ambassadeur pour le District Grand Vaucluse

PROTOCOLE D'AVANT MATCH :

grandvaucluse.fff.fr

Protocole Avant-Match, protocole de partenariat



Suite à la table ronde des arbitres, il est proposé un protocole d'avant-match qui va être mis en place dans les championnats seniors D1 et D2 et servira de pilote en vue d'une généralisation dans les saisons à venir.

Licenciés concernés : les 3 arbitres, les 2 présidents ou dirigeants, les 2 coachs et les 2 capitaines.

Lieu et temps : l'idéal se situe autour d'un café, avant le match et même le vestiaire, de façon détendue, à bâtons rompus, avec une libre expression afin que tout le monde puisse s'exprimer, sur une durée maximale de 10 minutes.

Objectif : apprendre à se connaître, considérer l'humain avant la fonction, créer un partenariat entre les 3 parties (club recevant, club visiteur et trio arbitral), amorcer un dialogue.

Moyens : se présenter et essayer de s'appeler par les noms (monsieur untel, et pourquoi pas les prénoms si le courant passe bien), se montrer ouvert au dialogue, expliquer que tout le monde (joueurs, éducateurs, dirigeants ou arbitres) est là par passion, peut se tromper mais que ça n'induit pas de la malhonnêteté....

Sujets à aborder :

- sur le terrain : la violence, le racisme, les insultes, le comportement du banc, certaines lois du jeu, le foot pro et ses dérives, la var qui n'abolit pas toute erreur, gestes de fairplay (comme relever son adversaire au sol)....

- hors terrain : les insultes, les propos racistes et ses conséquences, la police des terrains....

Délégués : dans les cas où un délégué est désigné sur la rencontre, il participe à la réunion d'avant match.

Retour après-match : les acteurs concernés par ce protocole sont invités à faire remonter toutes les informations nécessaires à l'amélioration de cette organisation mais également si celui-ci a été effectué ou non et pour quelles raisons.

ARBITRES BENEVOLES :

- **La CDA rappelle que toute personne devant officier en qualité d'arbitre central ou assistant, doit présenter (en l'absence d'une licence validée par la ligue) au minimum une pièce d'identité et un certificat médical.**

Programme Formation : Rappel

- *Les dates de formations FIA Initiale ont été définies comme suit :*
- *Prochaine date (Samedis) : **Du 26 au 28 février 2024***
La formation sera assurée par Luc Mazeroli et Bilel Merzoug.

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgarion d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

- **Les maillots d'échauffement des arbitres offerts par le DGV sont à disposition le vendredi soir de 18h30 à 19h00, les arbitres ne les ayant pas encore retirés sont priés de se présenter à la CDA durant cette plage horaire.**

Le Président lève la séance à 21:15